

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 FEVRIER 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 66

Votants : 76 (dont 10 procurations)

N°12

OBJET :

STADE EQUESTRE
CREATION DE TARIFS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

21 FEV. 2020

Publiée ou notifiée le :

21 FEV. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la délibération n°6) - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT –R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – F. HUGUET - P SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – M. GUYOT – A. CHAPUIS - J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - B. KAJDAN - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL GUITARD - F. SKVOR – M. MARIEN - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

M. JS. LALOY à F. AGUILERA, Vice-Président,

Mmes et MM. N. RAY à J. ROIG - P. COLAS à J. TERRACOL – B. BAYLAUCQ à F. SENNEPIN - A. DAUPHIN à F. HUGUET – J. COGNET à MC. VALLAT – R. FEBVRE à A. CORNE - M. MONTIBERT à J. BLETTERY – E. GOULFERT à M. GUYOT - MC. STEYER à C. GRELET - Conseillers Communautaires.

Absent excusé : M. F. BOFFETY, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. W. PASZKUDZKI, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 15 du Conseil Communautaire du 5 décembre 2019 fixant les tarifs 2020 des services communautaires,

Vu les travaux de rénovation du Stade équestre du Sichon qui vont être engagés au printemps 2020 (rénovation du paddock, remplacement de boxes à chevaux),

Considérant la nécessité de disposer de tarifs adaptés aux nouveaux services proposés au Stade équestre du Sichon,

Propose au Conseil Communautaire :

- De créer les deux tarifs suivants :

Boxe à l'unité paillé et curé : 40 €

Utilisation du nouveau paddock : 500 € par jour

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

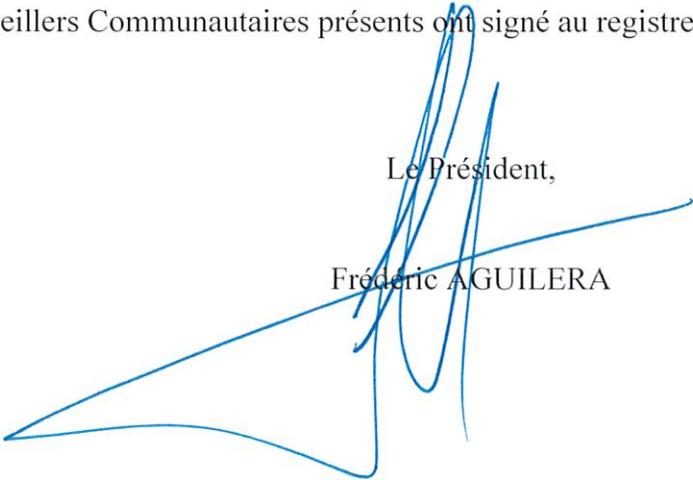
- approuve cette proposition,
- dit que les recettes correspondantes seront affectées au budget principal,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 13 février 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 12 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/02/2020
STADE EQUESTRE - CREATION DE TARIFS

Date de décision: 13/02/2020

Date de réception de l'accusé 21/02/2020

de réception :

Numéro de l'acte : 13FEV2020_12

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200213-13FEV2020_12-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .5

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine public

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 12.pdf (99_DE-003-200071363-20200213-13FEV2020_12-DE-1-1_1.pdf)